

INFORMATIONS AUX PILOTES BELGES LICENCIÉS.

ÉPREUVES FRANÇAISES DE ROCROI ET BUZANCY.

Modalités d'inscriptions :

Cette saison, les deux clubs précités se chargeront eux-mêmes des inscriptions via le site internet MotoTT.com.

Les pilotes belges désireux de participer à ces deux épreuves devront dans un premier temps ouvrir un compte sur ce site et ensuite procéder comme les pilotes Français en suivant les instructions données en ligne.

Les inscriptions ne seront validées par les clubs qu'une fois les droits d'engagements acquittés.

Le montant pour les inscriptions est de 55 € par course. Les pilotes Belges devront obligatoirement payer ce montant par carte bancaire (Visa, Mastercard, Maestro, etc...) et ce en même temps que leur inscription.

Pour les pilotes 50cc et féminines et pour se conformer au règlement Belge, les droits d'inscriptions seront restitués en liquide ou par compte bancaire à la fin de la course par l'organisateur.

Il sera donc inutile de téléphoner à la FMB pour obtenir une inscription.

Toujours dans le but de se conformer au règlement Belge, les pilotes licenciés en Belgique verront ces droits d'inscription majorés de 10 € lors des vérifications administratives le samedi soir ou le dimanche matin. Ces 10 € seront à payés à l'économiste de la fédération Belge présent sur place et placé en amont du contrôle administratif.

Les dates d'ouverture pour les épreuves de Buzancy et Rocroi ne sont pas encore définies à cette heure. Soyez vigilant.

La clôture des engagements pour ces deux épreuves se fera au plus tard trois semaines avant l'épreuve (le 12 avril pour Buzancy et le 10 mai pour Rocroi).

Dans le cas où le nombre maximum de pilotes serait atteint avant cette date de clôture, les inscriptions seront closes anticipativement.

Le nombre maximum de pilotes est fixé à 450 sur les deux épreuves.

Votre inscription ne sera validée qu'une fois le paiement reçu par le club. Aucune exception ne sera faite.

Enfin, les pilotes Belges désireux de rouler ensemble devront s'inscrire en même temps (paiement inclus).

Déroulement de la course :

Contrôles administratifs :

Ils se dérouleront le samedi soir et le dimanche matin (uniquement pour les retardataires).

Les pilotes devront présenter l'attestation d'assurance, le certificat d'immatriculation de la moto (**Attention** Plaque Garage interdite), leur permis de conduire (**Attention** licence provisoire interdite).

Le pilote évoluant au guidon d'une machine non assurée et/ou immatriculée en son nom propre devra fournir une attestation de prêt de la compagnie d'assurance et/ou de la société mettant la moto à sa disposition.

Contrôle technique :

La moto devra être présentée par le pilote lui même. Il devra en même temps que la moto présenter un casque ainsi qu'une protection dorsale répondant aux dernières normes en matière d'homologation (voir annexe jointe). **Attention** : Aucunes exceptions ne sera faite.

Catégories :

Les moyennes horaires sont différentes selon les différentes catégories (Ligue1-2-3).

Les pilotes Belges des catégories **Inter, Espoir et Nationaux** évolueront sur ces deux épreuves en **Ligue 1**

Les pilotes Belges des catégories **Junior, Gentlemen, Expert, 50cc et Girl** évolueront sur ces deux épreuves en **Ligue 2**. (**Attention** : Les pilotes des catégories Girls et 50cc rouleront à la moyenne horaire de la ligue 2 mais sur le nombre de tour de la ligue 3).

Les pilotes Belges de la catégorie **randonneur** évolueront sur ces deux épreuves en **Ligue 3**.

Parcours et distances :

Buzancy :

Ligue 1 : 3 tours de +/- 90 km.

Ligue 2 : 2 tours de +/- 90 km.

Ligue 3 : 1 tour de +/- 90 km.

Rocroi :

Ligue 1 : 2 tours de +/- 150 km.

Ligue 2 : 1,5 tours de +/- 150 km.

Ligue 3 : 1 tour de +/- 150 km.

Pour ces épreuves une zone de ravitaillement sera prévue. **ATTENTION** : l'assistance sera à charge du pilote. Le club n'assurera pas de transport d'essence et/ou de matériel.

Consultez régulièrement le site de la fédération pour obtenir les dernières informations relatives à ces deux épreuves